



Faire ses adieux avec le respect
et la dignité qu'il mérite.



Chers amoureux des chevaux

Quand le jour sera arrivé où vous devrez dire au revoir à votre fidèle compagnon, vous aimeriez pouvoir le faire avec respect et dignité.

Le décès d'un animal de compagnie est une perte douloureuse que nous connaissons bien. Depuis 2013, il est possible de faire incinérer des équidés (chevaux, poneys, ânes, etc.) au crématoire pour chevaux à Kirchberg. Nous sommes le seul crématoire en Suisse qui est capable d'incinérer dignement le corps d'un cheval dans son ensemble.

Avec une incinération digne, nous vous offrons la possibilité de faire déceintement des adieux à votre protégé et de l'affranchir avec le respect qu'il mérite. Ainsi, vous le remercerez pour le temps inoubliable passé en sa compagnie.





Comment procéder?

Si l'heure de la séparation approche ou si votre cheval vous a déjà quitté de façon inattendue, n'hésitez pas à nous appeler. Il nous tient à cœur de vous soutenir et de vous accompagner dans cette démarche difficile. Vous pouvez nous joindre au **034 446 05 00**, 365 jours par an. Votre vétérinaire peut également nous contacter.

En fonction de la situation actuelle (préavis ou urgence), nous vous présenterons les différentes possibilités. Nous vous informons sur la procédure et répondons à vos questions. Sur demande, nous organisons le transfert de votre protégé depuis son lieu de décès jusqu'au crématoire pour chevaux à Kirchberg.

Si la situation le permet, nous recommandons une annonce anticipée. Si votre cheval est décédé de manière inattendue ou a été euthanasié en urgence, vous pouvez nous contacter par téléphone à tout moment. Nous nous efforcerons de trouver une solution individuelle et d'organiser les démarches nécessaires.



Comment se déroule le transfert jusqu'au crématoire pour chevaux?

Que votre cheval ou votre poney soit décédé dans son écurie, dans le pré ou dans une clinique équine, nous organisons sur demande le rapatriement du corps depuis son lieu de décès jusqu'au crématoire à Kirchberg.

La prise en charge et le transfert sont effectués par le personnel qualifié du service de transport du Centre Equestre National Berne (CEN) à l'aide d'un véhicule adapté et approuvé par l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Une grande importance est accordée au traitement soigneux et respectueux de votre protégé. Votre cheval est entre de bonnes mains chez nous et auprès du personnel du service de transport du CEN.

Les coûts du transfert dépendent des kilomètres parcourus ainsi que des heures passées et seront facturés directement par le CEN. Une surtaxe sera appliquée pour le transport pendant les week-ends et les jours fériés. La liste des prix actuels est disponible sur notre site web www.pferdekrematorium.ch.

Bien entendu, vous pouvez également organiser vous-même le transport de votre protégé. Afin de garantir le bon déroulement, une notification préalable par téléphone est nécessaire. Veuillez noter que nous facturons un supplément pour le déchargement de votre cheval ou de votre poney en dehors de nos heures d'ouverture.



 
NPZ Nationales
Pferdezentrum Bern
CEN Centre Equestre
National Berne

PFERDENOTFALL

www.npz.ch

079 425 24 24



Que se passe-t-il au crématoire?

C'est avec le plus grand soin que nous recevons votre cheval ou poney dans notre crématoire. Dès que tout sera prêt, votre fidèle compagnon sera incinéré individuellement dans un cadre digne.

La durée de chaque crémation dépend du poids de l'animal incinéré. Pour un cheval, cela prend environ huit heures. Après huit heures supplémentaires, le four est refroidi et les cendres peuvent être récupérées. C'est pourquoi nous n'incinérons qu'un seul cheval par jour.

Une fois refroidies, les cendres de votre protégé sont broyées dans un moulin à cendres et ensuite placées dans un récipient en bois. Si votre cheval ou votre poney a été ferré, vous recevrez les fers en métal avec les cendres. Les fers en aluminium ou en plastique fondent lors de l'incinération et ne peuvent donc pas être restitués.

Une fois ces cendres prêtes, vous pourrez les récupérer chez nous. Ainsi, vous pouvez être sûr d'avoir fait dignement des adieux à votre cheval ou à votre poney.



TIERKREMATORIUM
KIRCHBERG

TIERKREMATORIUM
KIRCHBERG



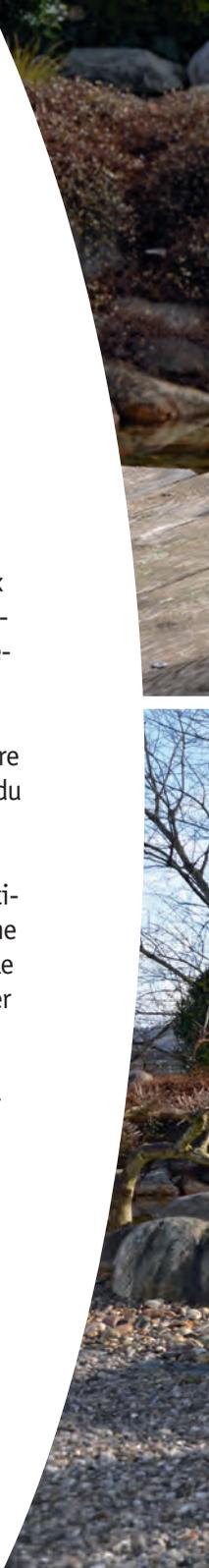
Quelles sont les possibilités de conservation des cendres?

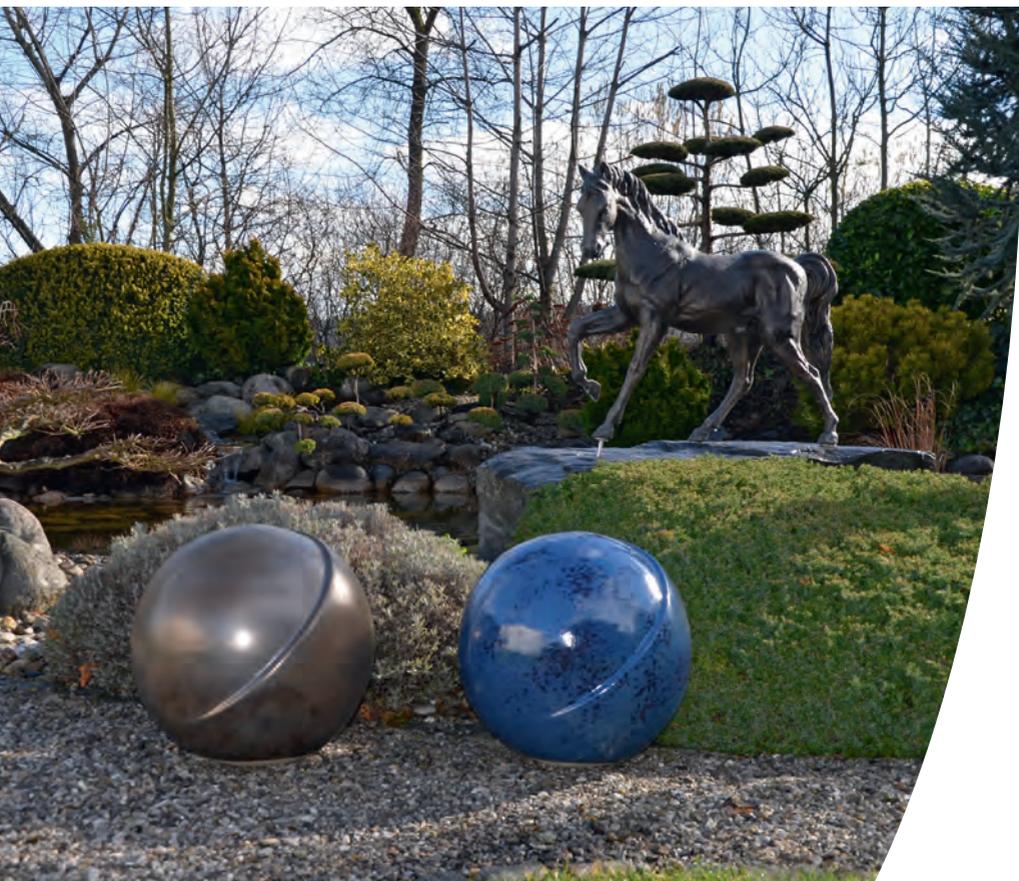
En raison de la quantité (20–25 kg), les cendres d'un cheval sont normalement placées dans un récipient en bois. En outre, nous disposons d'une sélection d'urnes spécialement fabriquées pour de grandes quantités de cendres. Ces urnes sphériques se caractérisent par une grande capacité et permettent donc la conservation intégrale des cendres d'un cheval. Nos urnes pour chevaux pour une installation à l'intérieur ou à l'extérieur sont disponibles à partir de CHF 730.00 (TVA comprise) en différentes couleurs.

Si vous décidez ultérieurement de choisir une urne de notre gamme, nous nous chargerons de transférer les cendres du récipient en bois vers l'urne choisie.

Si vous aimez particulièrement une urne de notre assortiment pour petits animaux, il est possible de conserver une partie des cendres dans cette petite urne et d'inhumer le reste dans notre jardin des souvenirs ou de les disperser dans la nature (par exemple dans le pré).

Pour plus d'informations sur nos urnes, veuillez visiter notre site web (catégorie: urnes) ou l'exposition d'urnes dans nos locaux à Kirchberg. Si cela vous intéresse, nous pouvons également vous informer sur la fabrication de pierres précieuses ou de diamants dérivés des cendres de votre animal décédé.







S'agit-il bien des cendres de mon animal?

Le plus grand soin et le plus grand respect sont apportés à l'identification et à la manipulation de chaque animal dès la prise en charge jusqu'à la restitution des cendres.

Préalablement à l'incinération, une brique d'argile réfractaire numérotée est placée à son côté. Cette pierre résistante au feu est incinérée avec l'animal, puis placée dans l'urne avec les cendres. Cette procédure de contrôle nous permet de vous garantir que les cendres qui vous seront restituées sont bien celles de l'animal que vous nous avez confié.



Prix et conditions de paiement

L'incinération d'un cheval, d'un poney ou d'un âne coûte entre CHF 900.00 et CHF 2'700.00 (TVA comprise), selon le poids de votre protégé. Ce prix comprend notre récipient en bois standard pour la conservation des cendres.

Si le transport vers le crématoire pour chevaux est effectué par le CEN, les frais de transport seront facturés séparément et directement par le CEN. Veuillez-vous référer à la liste des prix et aux éventuels suppléments d'urgence.

Si vous nous apportez votre cheval en dehors de nos heures d'ouverture après avoir pris rendez-vous par téléphone, nous vous facturerons un supplément pour le déchargement de votre fidèle compagnon.

La liste des prix actuels est disponible sur notre site web www.pferdekrematorium.ch

Le montant de l'incinération est dû immédiatement après la commande ou au plus tard lors de la restitution des cendres. Le règlement de nos prestations peut s'effectuer de 3 manières différentes, à votre convenance: soit à l'avance, par virement bancaire ou mandat postal ou lors de la récupération des cendres, soit en espèces ou par carte bancaire (veuillez vérifier votre limite journalière).



PFERDEKREMATORIUM
KIRCHBERG

Contact

Nos heures d'ouverture:

Lundi – vendredi:

08.00 – 12.00 heures

13.30 – 17.30 heures

Samedi:

09.00 – 12.00 heures

Vous pouvez nous joindre par
téléphone au numéro

034 446 05 00 et ceci,
365 jours par an. Nous sommes
là pour vous et nous vous
aiderons volontiers.

Crématoire pour chevaux

Industrie Neuhof 60

3422 Kirchberg/BE

Tél. 034 446 05 00

office@pferdekrematorium.ch

www.pferdekrematorium.ch